INVESTMENT ADVENTURES IN EMERGING MARKETS

ASIE

Le conflit commercial américain pourrait conduire à des opportunités sur les marchés émergents

Mai 15, 2018

Sukumar Rajah, Senior Managing Director et directeur de la gestion de portefeuille au sein de Franklin Templeton Emerging Markets Equity, évoque les retombées potentielles du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine. Il explique pourquoi celles-ci pourraient offrir des possibilités d'investissement dans certaines économies émergentes.

L'intensification du différend commercial sino-américain a suscité beaucoup de discussions, les deux parties menaçant d'imposer des droits de douane sur des produits allant de la viande de porc aux avions.

Cette problématique constitue un nouvel exemple de la tendance à la hausse du protectionnisme à l'échelle mondiale, qui demeure un risque potentiel auquel les marchés doivent faire face. Néanmoins, en dépit de la surenchère de mesures que nous avons observée entre le président américain, Donald Trump, et les autorités chinoises, cette guerre des mots n'affectera pas, selon nous, la Chine sur le long terme.

Nous pensons que l'importance des échanges bilatéraux pour les deux parties devrait garantir la préservation de relations stables.

En l'absence d'une telle stabilité, il serait plus difficile pour les entreprises chinoises ou américaines d'affronter la complexité des chaînes d'approvisionnement internationales.

Une perspective globale

En attendant, notre optimisme reste de mise à l'égard de la région au sens large, à savoir les pays de l'ANASE 5[1] (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) et l'Inde. En 2018, la croissance économique dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique devrait s'élever à 6,2 %, soit le double des projections pour la croissance mondiale.[2] Ces prévisions favorables nous incitent à croire que nous pouvons déceler des opportunités boursières axées sur le marché intérieur des actions d'Asie du Sud-Est.

Nos recherches indiquent que l'élément moteur national débute avec la nature du commerce manufacturier des marchés émergents asiatiques, qui tend à être considérablement dépendant des chaînes de valeur mondiales centrées autour de la Chine, un pôle technologique régional. L'exposition indirecte de l'ANASE au marché américain par l'intermédiaire de la Chine est nettement inférieure à celle de l'Asie du Nord, vraisemblablement en raison du rôle moindre joué par cette zone géographique dans la chaîne d'approvisionnement technologique régionale. Singapour et le Viêt Nam feraient figure d'exceptions ici, Singapour contribuant à la chaîne d'approvisionnement technologique régionale et le Viêt Nam jouant un rôle majeur dans l'assemblage des téléphones mobiles, de sorte que ces deux pays exportent davantage vers les États-Unis que les autres économies de l'ANASE.

Par ailleurs, notre optimisme reste de mise à l'égard des perspectives pour le marché boursier indien pour un certain nombre de raisons. Nous estimons que les titres indiens sont en mesure de s'apprécier, les effets néfastes des récentes réformes du gouvernement s'amenuisant peu à peu. De surcroît, la croissance de la population issue de la classe moyenne <u>indienne</u> pourrait contribuer à un essor de la consommation.

Qui plus est, la consommation représente déjà près de 60 % du PIB indien[3]. Ainsi, une économie tournée vers les marchés intérieurs pourrait rendre l'Inde moins vulnérable aux facteurs externes, notamment si le conflit commercial s'éternise.

Le contexte économique de l'Indonésie présente certaines similitudes avec celui de l'Inde. La population de leur classe moyenne ne cesse de croître et pourrait se transformer en un grand nombre d'investisseurs nationaux.

En outre, alors que les flux d'investissement directs étrangers à destination de l'Indonésie ont progressé au cours des 15 dernières années, ils représentent encore une moindre proportion du PIB national par rapport à d'autres pays au sein de cette région géographique. [4] Si la querelle commerciale sino-américaine se poursuit, nous pensons que les répercussions directes sur le marché d'actions indonésien essentiellement orienté vers le territoire national devraient être minimes pour l'heure, sauf en cas d'exacerbation des tensions.

À l'heure actuelle, nous privilégions les entreprises durables et axées sur le marché intérieur qui seraient en mesure d'esquiver les effets notables des préoccupations commerciales, à savoir certaines banques de l'ANASE, en Indonésie et en Thaïlande. En conséquence, nous exploitons les opportunités de mettre en valeur des sociétés de grande qualité générant l'essentiel de leurs revenus sur le territoire national ou dans la région.

Répondre à la demande en Chine

De même, peut-être paradoxalement, nous pensons que la conjoncture économique chinoise pourrait être stabilisée à court ou à moyen terme par l'autorité croissante du président chinois Xi Jinping et par la consolidation de son pouvoir. Selon nous, cette évolution conforte la transition opérée par la Chine, passant d'une croissance rapide à une croissance de qualité, ce qui pourrait profiter aux titres de consommation ou assimilés.

Nous espérons assister à la poursuite des mesures, très appréciées, que les autorités chinoises ont prises pour centraliser les institutions financières, rationaliser la bureaucratie et poursuivre l'ouverture du secteur financier.

Nous sommes d'avis que ces changements faciliteraient les objectifs à court terme du pays en matière de désendettement, de réforme des entreprises publiques et de durcissement de la réglementation environnementale.

Des entreprises et des partenaires commerciaux étrangers se sont précédemment plaints du manque d'opportunités pour les sociétés étrangères de concurrencer sur un pied d'égalité les entreprises nationales chinoises dans le secteur financier.

En réponse, la Banque populaire de Chine (PBoC) a promis qu'elle mettrait en place un certain nombre de réformes dès le mois de juin de cette année. Parmi celles-ci figurent le relèvement, à 51 %, du plafond en matière de propriété étrangère dans les titres, la gestion de fonds, les contrats à terme standardisés et les compagnies d'assurance-vie, le crédit-bail, le financement automobile et les crédits à la consommation.

La PBoC a également révélé son intention d'initier une relation de négoce entre les marchés boursiers chinois et la Bourse de Londres d'ici la fin de l'année. Nous demeurons cependant prudents quant à l'importance du niveau d'intervention du gouvernement sur le marché et à la façon dont cela pourrait se répercuter sur l'efficacité à long terme du système financier chinois.

Les commentaires, opinions et analyses du présent document sont exclusivement ceux de l'auteur et sont communiqués à titre d'information uniquement ; ils ne sauraient être considérés comme un conseil d'investissement individuel ou comme une recommandation d'investir dans un quelconque titre ou d'adopter une quelconque stratégie d'investissement. Les conditions économiques et de marché étant susceptibles d'évoluer rapidement, les commentaires, opinions et analyses sont valables à leur date de publication et peuvent changer sans préavis. Les présentes ne constituent pas une analyse exhaustive de tous les aspects importants d'un pays, d'une région, d'un marché, d'un secteur, d'un investissement ou d'une stratégie.

Recevez directement toutes les perspectives de Franklin Templeton Investments. Abonnez-vous au <u>blog « Mes</u> aventures dans les pays émergents ».

Pour recevoir des informations abrégées sur l'investissement, suivez-nous sur Twitter @FTI emergingmarkets.

Quels sont les risques ?

Tout investissement comporte des risques, notamment celui de ne pas récupérer le capital

investi. Les cours des actions sont soumis à des fluctuations, parfois rapides et importantes, en raison de facteurs affectant les entreprises individuelles et certains secteurs ou sous-secteurs, ou du fait des conditions générales de marché. Les investissements à l'étranger comportent des risques spécifiques, comme les variations des taux de change, l'instabilité économique et l'évolution de la situation politique. Ces risques sont supérieurs pour les investissements sur les marchés émergents, auxquels s'ajoutent les risques liés à la plus petite taille de ces marchés, à leur liquidité inférieure et à l'absence de cadre juridique, politique, commercial et social propice aux marchés boursiers.

- [1] L'ANASE-5 inclut l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.
- [2] Source : Banque mondiale, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2018. Rien ne garantit que les prévisions ou estimations se réalisent.
- [3] Source: Banque mondiale, 2016.
- [4] Source: Banque mondiale, Indonesia Economic Quarterly, juin 2017.